APPROBATION DE L'ORDINAIRE.

Nous félicitons Nos Chères Filles, les Sœurs Adoratrices du Précienx Sang, de la belle œuvre qu'elles entreprennent, et Nous ne pouvons qu'encourager Notre Clergé et les fidèles de Notre diocèse à les seconder efficacement dans la sainte croisade qu'elles entreprennent pour la plus grande gloire du Sang de Jésus et le plus grand bien des âmes.

(Signé) †L.-Z. Ev. de St Hyacinthe.

EVECHÉ DE ST-HYACINTHE, 16 Février 1894.

(Fête de la Lance et des Clous de Notre Seigneur.)